

# CONTRAT DE RÉSERVATION



Nom / Surname ..... Prénom / Name.....  
Adresse / Address .....  
Code postal / Postcode ..... Ville/ Town ..... Pays / Country.....  
N° de tél / phone ..... E.mail : .....

Arrivée le / Arrival : ..... / ..... / 2021

Départ le / Departure : : ..... / ..... / 2021

Accompagné(e) de / Along with :

Nom / Surname	Prénom / Name	Age
1		
2		
3		
4		
5		

## Locatifs / Accomodation

<input type="checkbox"/>	Hutte 2 à 4 personnes (2 pers. -1 chambre / 4pers. - 2 chambres)
<input type="checkbox"/>	Chalets 2 chambres (4 personnes maxi)
<input type="checkbox"/>	Chalets 3 chambres (6 personnes maxi.)

<input type="checkbox"/>	Mobile-home confort 2 chambres (4 personnes maxi.)
<input type="checkbox"/>	Mobil-home Premium 2 chambres (4 personnes maxi.)
<input type="checkbox"/>	Mobile-home 3 chambres (6 personnes maxi.)

### AVEC SUPPLÉMENTS:

- Assurance annulation / trip cancellation assurance  60€ : Forfait ménage / cleaning  
 20€/Pack 1 pers. 1 drap, 1 drap house, une taie d'oreiller, 2 serviettes de toilettes / 1 bed sheet and 2 bath towel  2.50€/jour : chien / dog  
 30€/Pack 2 pers. 1 drap, 1 drap house, 2 taies d'oreiller, 4 serviettes de toilettes / 1 bed sheet and 4 bath towel  30€ kit bébé / kit baby chair

## Emplacements / Pitch

Emplacement/ Pitch 1 à 2 pers + 1 véhicule	Nb :	Caravane toile de tente Cam-	Dimension :
Personne supplémentaire / Additionnal person + 18ans	Nb :	Age :	
Enfant de / child from 4 à 18 ans (gratuit - 4 ans)	Nb :	Age :	
Animal vacciné / vaccinated pet	Nb :	2 max/ emplacement	vaccination à jour up to date
Electricité / electricity	Nb :		
Autres / other	Nb :	Tente suppl., remorque, moto, bateau	Dimension :

	Location	
Taxe de séjour 0,40€(obligatoire) ..... Personne(s) de 18 ans et plus x .....nuits	=	€
Frais de réservation : 20€	=	€
Assurance annulation (facultative)	=	€
Suppléments	=	€
<b>TOTAL</b>	=	€

- Je règle  À moins de 30 jours, la totalité du montant de la location.  
 à plus de 30 jours, 25% du montant de la location.  
 80€ d'acompte sur la réservation d'un emplacement.

- Mode de règlement  - Par chèque à l'ordre de SAS HDM Camping  
 - Par chèque ANCV (maxi 25% du montant total)  
 - Par Carte Bancaire / Credit card payment  
Nom du porteur : .....  
Expire le : .....  
 - Par virement bancaire / pay via bank transfer

Fait à .....  
le : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »  
Signature preceded by "read and approved"

Le locataire / the customer: Le gérant du camping  
la Dordogne verte  
the campsite manager :

IBAN	BIC
FR76 1240 6000 1580 0059 1428 471	AGRIFRPP824

Le contrat sera valable après notre confirmation écrite  
the contract will be valid after our confirmation

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce contrat de location saisonnière est réservé à l'usage exclusif de la location des CHALETS de St-Aulaye-Puymangou  
Le locataire signataire du présent contrat, conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

## CAUTION

À l'arrivée du locataire, outre le loyer, une caution dont le montant maximum sera de 300 euros du coût de remise en état des lieux.

## UTILISATION DES LIEUX

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Il s'engage à rendre LE CHALET à son départ aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. une caution ménage de 70 euros sera demandée également.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

## NOMBRE DE LOCATAIRES

Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil indiquée dans le contrat et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de rompre le contrat ou de recevoir une majoration déterminée par le propriétaire.

## ANIMAUX

Seuls les animaux familiers indiqués au présent contrat seront acceptés par le propriétaire. Les animaux vaccinés et tatoués sont les bienvenus moyennant un supplément.

## INVENTAIRE – ÉTAT DES LIEUX

Un inventaire sera effectué par le locataire à l'arrivée et par son propriétaire ou son représentant à la fin de la période de location.

## PAIEMENT

Réservation : la réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25% du montant de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto.

Solde: le solde de la location sera versé un mois avant l'entrée dans les lieux

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Les frais de dossier et d'inventaire restent acquis au propriétaire dans tous les cas et ne rentrent pas dans les montants versés en tant qu'acomptes.

## AVANT L'ENTRÉE EN JOUISSANCE

L'acompte ou l'acompte et le solde versés resteront acquis au propriétaire si le chalet n'a pas pu être reloué pour la même période et au même prix.

L'acompte ou le solde et le solde versés sont restitués quand le chalet a pu être reloué pour la même période et au même prix.

A la date d'entrée en jouissance ( ou dans les 24 heures qui suivent) :

L'acompte et le solde versés resteront acquis au propriétaire

Si le preneur ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le présent contrat :

Le présent contrat devient nul.

L'acompte et le solde versés resteront acquis au propriétaire

Le propriétaire peut disposer de son chalet.

En cas d'annulation de la location par le propriétaire, celui-ci reverse au locataire le double du montant de l'acompte qu'il a perçu et le solde si celui-ci a été versé.

## LITIGE

À défaut d'accord avec le propriétaire, toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au propriétaire au plus tard huit jours après la fin du séjour. A défaut d'accord intervenu entre les parties, attribution exclusive est faite aux tribunaux du lieu où se trouve la location.

## INFOS COVID

Choisissez dès aujourd'hui votre mobil home ou votre chalet ou votre emplacement en toute sérénité.

Pour vous permettre de réserver vos vacances en tranquillité, nous avons adapté nos conditions de vente au contexte si particulier que nous vivons, tout en vous laissant la liberté de choisir :

Vous ne prenez pas notre assurance annulation Campez Couvert, 3.7% du coût de votre séjour (détails...) : nos conditions générales de vente s'appliqueront

Vous optez pour notre assurance annulation Campez Couvert, elle couvre désormais le risque Covid :

avant et pendant votre séjour, pour tous les participants au séjour, en cas de maladie ou de cas contact avéré Covid, et plus encore

En cas de fermeture administrative, fermeture de frontières, restrictions de déplacement (de façon officielle) :

Remboursement des sommes versées sous 30 jours (moins frais de dossier et assurance)